

**Arrêté du Président**

**N° 2018-353**

MC/HD

**OBJET** : Concours externe, interne et troisième concours d'attaché territorial, session 2018.  
**Composition du jury.**

Le Président,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu le décret n° 2009-756 du 22 juin 2009 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des attachés territoriaux,

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,

Vu l'arrêté n° 2015-153 du 29 avril 2015 donnant délégation de signature à Madame Martine BARBEROUX, directrice des concours,

Vu l'arrêté n° 2017-194 du 6 juillet 2017, donnant délégation de signature à Madame Sarah DESLANDES, directrice générale adjointe,

Vu l'arrêté n° 2017-446 du 18 décembre 2017 portant ouverture de la session 2018 des concours externe, interne et du troisième concours d'attaché territorial,

Vu l'arrêté n° 2017-413 du 21 novembre 2017 modifié fixant la liste des membres susceptibles de siéger dans les jurys de concours et examens professionnels organisés pour le recrutement aux grades des cadres d'emplois de catégorie A, B et C de la fonction publique territoriale, par le Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne d'Ile-de-France, pour l'année 2018,

Vu le procès verbal du tirage au sort du représentant du personnel effectué parmi les membres titulaires et suppléants de la Commission Administrative Paritaire de la catégorie « A »,

Vu la désignation par le CNFPT d'un représentant appelé à siéger en qualité de membre du jury pour la session 2018 des concours externe, interne et du troisième concours d'attaché territorial,

Considérant qu'il convient de procéder à la constitution du jury de la session 2018 des concours externe, interne et du troisième concours d'attaché territorial,

**ARRETE**

**Article 1** : Le jury de la session 2018 des concours externe, interne et du troisième concours d'attaché territorial, se compose comme suit :

**Collège des fonctionnaires territoriaux :**

Samir ABDELLATIF, administrateur territorial à l'EPT Grand Orly Seine Bièvre

Francis ALVADO-VINAY, administrateur territorial hors classe au CIG de la grande couronne

Pierre-Yves BLANCHARD, administrateur territorial hors classe au CIG de la grande couronne

Marie BORGEOT, Présidente du jury, administratrice territoriale au département du Val-de-Marne

Sandrine CARRIERE, attachée territoriale hors classe à Nogent-sur-Marne

Anne-Marie GAUTHIER, administratrice territoriale à la communauté d'agglomération du Val d'Orge

Anthony GIUNTA, administrateur territorial à La Courneuve

Didier GUILLOUX, suppléant de la présidente du jury, attaché territorial hors classe à l'EPT Grand Orly Seine Bièvre

Stéphanie HUMBERT, attachée territoriale hors classe à Antony

Robert LIMMOIS, administrateur territorial hors classe au CNFPT

Florentin MANJAKAVELO, attaché territorial principal à Rueil-Malmaison

Manuel MENAL, administrateur territorial à Villeneuve-Saint-Georges

Bastien MEROT, administrateur territorial à l'EPT Est-Ensemble

Rozenn MERRIEN, directrice territoriale à Saint-Denis

Emmanuel MONNET, attaché territorial hors classe à la Maison des solidarités de Coulommiers

Pascale MORIN, attachée territoriale principale à Villiers-sur-Marne

Jean-Laurent NGUYEN, administrateur général au CIG de la grande couronne

Didier OSTRE, administrateur territorial à l'AMIF

Catherine PIETRI, représentante du personnel de catégorie « A » à la CAP

Accusé de réception en préfecture  
093-287500060-20181022-2018-353-AR  
Date de télétransmission : 25/10/2018  
Date de réception préfecture : 25/10/2018

Françoise RIGAL, administratrice territoriale hors classe à la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne

Céline ROUSSET, directrice territoriale au centre de gestion d'Eure-et-Loir

Joseph SALAMON, ingénieur territorial en chef hors classe au département des Hauts-de-Seine

Alain SALLAIS, ingénieur territorial principal à Garches

Ludovic SOKALEWICZ, ingénieur territorial principal au SIAAP

Claude SORET-VIROLLE, administratrice territoriale au CIG de la grande couronne

Nicolas VIARD, attaché territorial principal à Saint-Jean de Braye

**Collège des personnalités qualifiées :**

Catherine ALFARROBA, représentant du CNFPT

Lounis AMEDKOUH, directeur du service des sports de Gennevilliers

Marie-Catherine BARIGAULT, directrice générale adjointe des services de Bois-Colombes

Christophe BEY, directeur général des services de Cachan

Stéphane BIECHEY, directeur des services socio-éducatifs de Vitry-sur-Seine

Mickael BOITELLE, directeur général des services de Villeneuve-le-Roi

Pascale BOURRAT-HOUSNI, administratrice territoriale hors classe de la Ville de Paris

Marie-Jeanne BRIOTET, ancienne directrice générale des services de Suresnes

Patrick CARRE, directeur général des services du Centre de gestion du Cher

Damaly CHUM, directrice générale adjointe des services de Plaine Commune

Richard DAURIAT, ancien directeur régional adjoint de l'UNSS

Véronique DUPONT, chef du service études et développements informatiques du département du Val-de-Marne

Martine FARGET, ancienne directrice générale adjointe des services de Plaine Commune

Aurélia GIBEAUX, directrice générale des services de Chatou

Olivier GILTON, chef du service moyens généraux de la région Ile-de-France

Fabienne GROLLEAU, responsable informatique domaine ressources humaines du département du Val-de-Marne

Stéphane GUNER, responsable service emploi et compétences du département des Hauts-de-Seine

Sonia HASNI, administratrice territoriale détachée

Cédric HERANVAL-MALLET, administrateur de la Ville de Paris hors classe

Jean-François LEONTE, directeur général adjoint des services de Plaine Commune Habitat

Nathalie PERON, directrice générale des services du Centre de gestion d'Indre-et-Loire

Frédéric RAVIER, directeur général des services de Bry-sur-Marne

Jean-Baptiste ROYE, directeur général adjoint des services d'Epinaux-sur-Seine

Sylvie VIVIER, directrice de projets de Massy

Stéphane VOISIN, responsable du service action sociale et loisirs du département du Val-de-Marne

Carole ZIEM, directrice des affaires culturelles de Fontenay-sous-Bois

**Collège des élus locaux :**

Isabelle BEHAGHEL, maire de Vieille-Eglise-en-Yvelines

Christophe BERNIER, conseiller municipal de Gennevilliers

Francis CAMMAL, adjoint au maire de Gien

Pierre COILBAULT, conseiller municipal de l'Hay-les-Roses

Catherine CÔME, maire de Beaumont-Louestault

Aymar de GERMAY, maire de Marmagne

Béatrice de LAVALETTE, adjointe au maire de Suresnes

Philippe EDMOND, conseiller municipal de Maisons-Alfort

Denis FLAMANT, maire de Chavenay

Fabienne GOURSEROL RABE, conseillère municipale d'Aureil

Fanny HERVE, adjointe au maire de Sèvres

Laurence HODE, conseillère municipale de Livry-Gargan

Elvira JAOUEN, maire de Courdimanche

Isabelle JUVIN-MARLEIX, adjointe au maire de La Garenne-Colombes

Claire KAHN, conseillère municipale déléguée de Mitry-Mory

Françoise KERN, adjointe au maire de Pantin

Daniel LEROY, adjoint au maire de Moussy-le-Neuf

Florence MARY, adjointe au maire d'Ermont

Bertrand MASSOT, maire de Luisant

Pascale PARPEX, adjointe au maire de Sèvres

Martine QUIGNARD, adjointe au maire de Lainville-en-Vexin

Nadine RIBERO, conseillère municipale d'Athis-Mons

Didier ROUSSEL, adjoint au maire du Kremlin-Bicêtre

Carole RUCKERT, adjointe au maire de Rueil-Malmaison

Francis SELLAM, adjoint au maire de Joinville-le-Pont

Sébastien THIROUARD, adjoint au maire de Val-au-Perche

**Article 2 :** Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché dans les locaux du Centre Interdépartemental de Gestion, sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis.

Fait à Pantin, le 22 octobre 2018  
Pour le Président et par délégation,  
La Directrice des concours,



Martine BARBERIS  
Accusé de réception en préfecture  
060-20181022-2018-353-AR  
Date de télétransmission : 25/10/2018  
Date de réception préfecture : 25/10/2018